

## Cahier de doléances du Tiers État du Liège (Indre-et-Loire)

Cahier des doléances, plaintes et remontrances des habitants de ladite paroisse.

Le 1<sup>er</sup> Mars 1789, nous, habitants de la paroisse du Liège, tous assemblés exprès, les annonces faites à la porte de l'église, au son de la cloche, conformément aux ordres de Sa Majesté, concernant l'assemblée des États généraux et à nous communiqués par M. le Lieutenant-général de la ville de Loches,

Disons et certifions ce qui suit :

Notre paroisse, sans bras et sans commerce, éloignée des villes et des rivières, ne peut fournir elle-même à ses besoins.

Presque sans étendue et sans habitants, elle est en partie remplie de bruyères et de mauvais taillis.

L'éloignement du seigneur, qui ne séjourne jamais, la prive du soulagement et du travail qui lui seraient nécessaires.

De temps immémorial, les curés qui l'ont gouvernée jusqu'à ce jour, ne trouvant pour tout logement qu'une étable et une boulangerie, tout à fait en ruine et nullement à leur charge, ont par la connaissance de notre misère, toujours préféré se loger à leur dépens, et comme locataires, preuve bien certaine de la faiblesse de nos revenus, heureux encore d'avoir trouvé chez eux des êtres compatissants.

Les deux collecteurs de la paroisse ne peuvent être que des êtres indépendants : de là l'inégalité dans la distribution et dont le pauvre est toujours la victime.

Lecture publiquement faite, tous les habitants ne sachant signer, souscrivent verbalement à tous les articles ci-dessus.

Fait double pour valoir, ce que nous avons signé, ledit jour et an ci-dessus, désirons en outre le sel comme la gabelle en voir diminuer les frais.